



Réunion du BD extraordinaire du 11.07.2024 COMPTE-RENDU

Présents : Ingrid Cappi, Pascale Landy, Claude Marius, Marie-Lou Sieja, Nathalie Delaye, JB Delaye, Emilien Dorne, Claude Desrieux, Arnaud Delatour.

Absent : Benoit Jarry.

SUJET A L'ORDRE DU JOUR :

Pour faire suite à la présentation des résultats financiers du Comité lors de l'AG, une analyse rapide de la situation a été réalisée afin de présenter une vision juste et objective de la situation de l'association et mettre en place les mesures nécessaires pour améliorer cette situation. L'avis de tous les élus du BD est requis.

INTRODUCTION :

Les comptes publiés à l'occasion de l'AG ont montré un budget à l'équilibre. Cependant, il convient de porter à la connaissance de tous les élus que, sans « l'astuce » qui a permis de faire figurer la dotation du minibus au titre de produit exceptionnel, et pas uniquement en tant qu'actif, le déficit opérationnel est, réellement de 30 000€ à la clôture de décembre 2023. Le fait que nous n'ayons pas été transparents envers les adhérents (club) pourra nous être reproché, surtout si la situation ne s'améliore pas. Nous ne pourrons plus invoquer l'héritage de la mandature précédente. Il appartient donc aux élus actuels de décider des actions correctrices. La Ligue nous a confirmé que nous ne pouvons pas modifier la date de clôture des comptes du Comité.

Julie nous a remis un exemplaire du Grand livre comptable arrêté au 30 juin, pour analyse. Ce qui en ressort : la tendance pour 2024 est au déficit, estimé entre 12 et 20K€.

Néanmoins, on peut constater que certaines dépenses de fonctionnement sont significativement en baisse (Frais de déplacements, location de matériel (contrat copieur) et frais

de repas), ce qui peut laisser augurer, à la condition de rester vigilant, une amélioration des comptes. L'utilisation du minibus devrait également aider.

D'autre part, les calculs ont été réalisés sur la base des produits à l'identique, considérant que la hausse des licences et des engagements votés en AG va compenser la hausse de la masse salariale induite par l'embauche de Corentin.

PRINCIPALES DECISIONS ET PERSPECTIVES :

- Le point essentiel, sur lequel il y a unanimité est de ne pas chercher à réaliser d'économies sur le programme global du Comité présenté à l'AG, ou limiter le nombre de projets stratégiques que nous avons prévu de lancer (Ethique, intégrité, formations, performance).

Dans cet esprit, l'embauche de Corentin est validée définitivement.

- Le Comité dispose de 2 prestataires essentiels : Julie pour tout l'aspect administratif et Marion sur le volet communication. Les tâches accomplies par elles sont indispensables et, ni les bénévoles ni les salariés du Comité n'ont le temps ou les compétences pour les suppléer.

Sur ce point particulier, nous statuons sur l'augmentation du taux horaires de nos prestataires qui sont aujourd'hui à 22€ de l'heure. Après vérification, la hausse des charges sociales et des cotisations visant les travailleurs indépendants est confirmée et une nouvelle vague est attendue avant la fin de l'année. Le taux horaire passe donc à 24€, à effet au 1^{er} août 2024.

- Générer de nouveaux produits. Une cellule PROJETS doit être mise en place afin de rédiger les grands axes de la politique du Comité et les actions susceptibles d'attirer de nouveaux partenariats, publics ou privés.
- Il est urgent de démarrer le lancement des formations ITFE dès la rentrée. C'est un de nos engagements mais également une potentielle source de revenus nous négligeable.
- Les économies doivent porter en priorité sur les dépenses de fonctionnement. Au-delà des points précités précédemment d'autres pistes sont décidées ou à l'étude : non renouvellement du budget VHB, plafonnement de la dotation Mistral TV à 1500€ par an. Mener une meilleure négociation pour l'organisation des IPF, voir avec Bertrand pour réduire de 3000€ le budget annuel des sélections de Comité (à périmètre constant de performance), étudier le calcul des subventions accordées au club au titre des sections sportives, et leur utilité.
- Autres points à l'étude : location d'un véhicule de société et constitution d'un dossier subvention auprès de la Région pour l'achat de matériel bureautique.

Dans ces conditions, il sera difficile, cette année, d'attribuer un budget prévisionnel de fonctionnement pour les commissions. Il appartient à chaque président des commissions concernées de veiller à l'optimisation des moyens mis à disposition et de garder un contrôle strict des coûts. Nous suivrons, avec Julie, l'imputation des produits et charges sur le deuxième semestre. Un point analytique mensuel sera envoyé à Claude Desrieux et à Ingrid avec un format qui reste encore à valider.

Un nouveau point de passage sera organisé avec les élus du BD et du CA avant la fin de l'année.